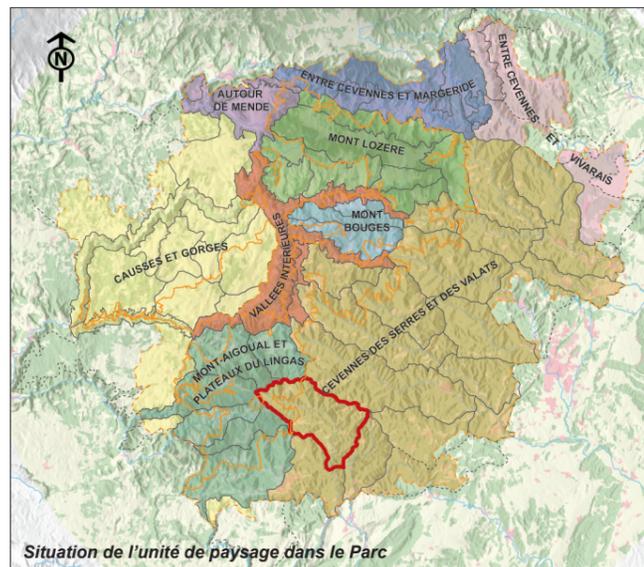




La vallée de Valleraugue vue depuis la montée à l'Aigoual



Situation de l'unité de paysage dans le Parc

Situation, échelle et limites de l'unité de paysage

Une vallée engravée sous le massif de l'Aigoual

La vallée de Valleraugue s'inscrit sous le Mont Aigoual, point culminant du département du Gard.

Le linéaire de vallée décrit se déroule sur environ 22 kilomètres, entre les sources de l'Hérault et la confluence avec l'Arre, au Pont-d'Hérault. Cette unité de paysage comprend l'ensemble des vallons affluents qui rejoignent cette section de l'Hérault.

Les limites de cette unité de paysage sont définies par les hautes lignes de crêtes qui encadrent le bassin versant de cette partie la plus amont de l'Hérault. Les crêtes de l'Aigoual et leur prolongement vers le mont Liron ainsi que le rebord de la montagne de l'Espérou encadrent l'entaille de Valleraugue. En est, la longue ligne de

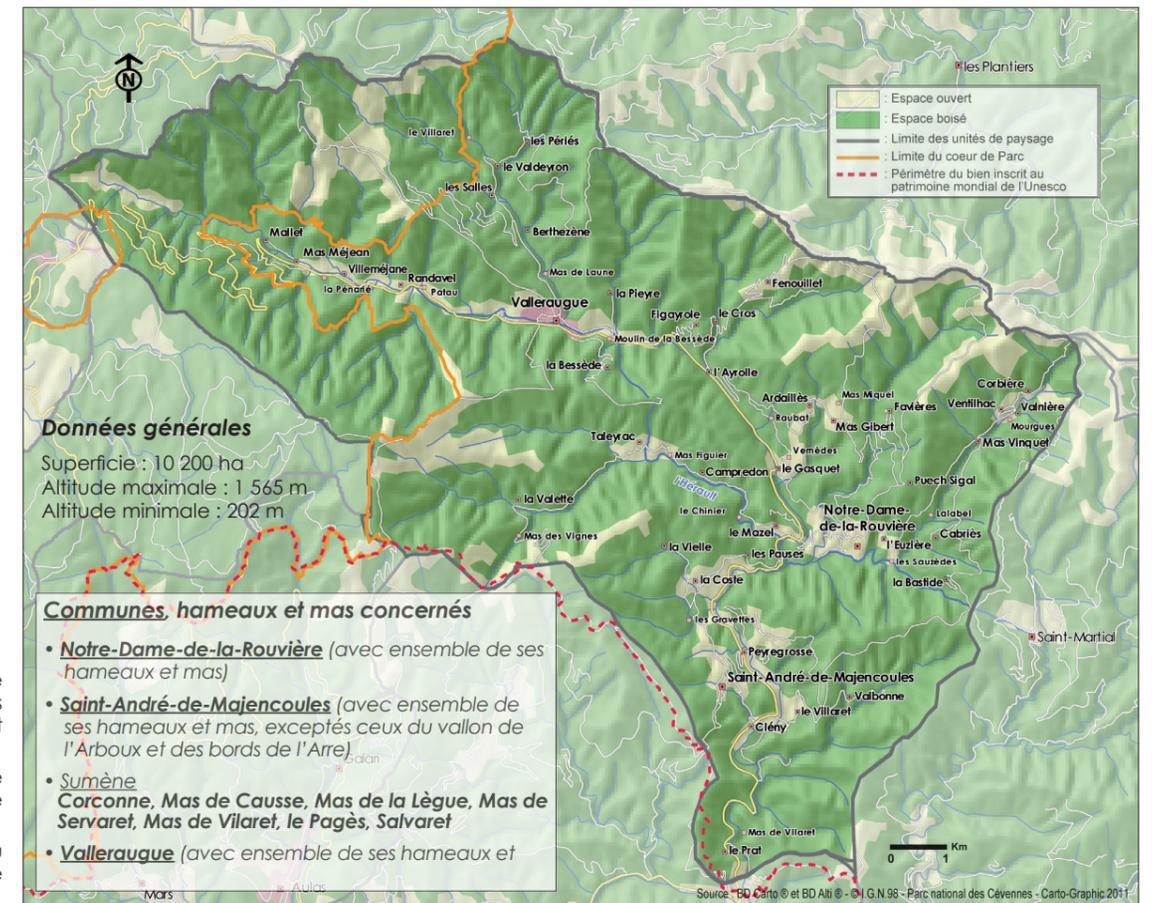
Profondément encaissée sous le Mont Aigoual, cette vallée emblématique des Cévennes présente, dans toute sa partie amont, des paysages de versants abrupts et boisés qui dominent les petits fonds agricoles de l'Hérault. La vallée et l'ensemble des valats qui y converge sont cernés par les hautes crêtes dénudées qui prolongent le massif de l'Aigoual vers les sommets granitiques du Liron et les rebords de la montagne de l'Espérou.

Dans l'entaille schisteuse de Valleraugue et sur les secteurs granitiques de Saint-André-de-Majencoules et de Notre-Dame-de-la-Rouvière, une vaste châtaigneraie domine à mi-pente. A l'approche des sommets de l'Aigoual et de la montagne de l'Espérou, elle fait place aux hêtraies et boisements de résineux des forêts domaniales. Le caractère méditerranéen des boisements et du paysage s'affirme rapidement dans toute la partie plus aval de cette unité de paysage.

Les vergers de pommier de la vallée de l'Hérault et les escaliers de traversiers cultivés d'oignons doux, déployés dans les vallons affluents, sont parmi les éléments forts de ces paysages. Les villages et multiples hameaux attenants à ces petits terroirs y offrent un patrimoine de bâti typiquement cévenol très préservé.

La limite aval de cette unité de paysage a été déterminée au niveau de la confluence avec l'Arre. La vallée de l'Hérault change ici sensiblement de configuration à l'approche de la bordure cévenole calcaire et constitue aussi le couloir d'accès au Vigan.

La partie la plus amont de la vallée de l'Hérault ainsi qu'une large part des versants du Mont Aigoual et de la montagne de l'Espérou sont en zone de protection du cœur de Parc. Le restant de l'unité de paysage fait partie de l'aire optimale d'adhésion du Parc.



Données générales

Superficie : 10 200 ha
Altitude maximale : 1 565 m
Altitude minimale : 202 m

Communes, hameaux et mas concernés

- **Notre-Dame-de-la-Rouvière** (avec ensemble de ses hameaux et mas)
- **Saint-André-de-Majencoules** (avec ensemble de ses hameaux et mas, exceptés ceux du vallon de l'Arbox et des bords de l'Arre)
- **Sumène**
- **Corconne, Mas de Causse, Mas de la Lègue, Mas de Servaret, Mas de Vilaret, le Pagès, Salvaret**
- **Valleraugue** (avec ensemble de ses hameaux et

Carte générale de l'unité de paysage de la vallée de Valleraugue - Échelle 1/125 000'

Caractères - Cadre naturel et occupation du sol

Les versants de l'Aigoual et de l'Espérou

L'imposant versant d'adret de l'Aigoual qui culmine à 1565 mètres et l'ubac de la montagne de l'Espérou forment le cadre de la haute vallée de Valleraugue. Cette section de vallée très encaissée offre l'un des plus importants dénivelés directs du Massif Central. Il atteint près de 1 250 m entre le pic de la Fageolle (1 555 mètres), qui domine le versant sud de l'Aigoual et le village de Valleraugue, au fond de la vallée.

Vers l'est, le sommet du Mont Aigoual se prolonge au-dessus de la vallée par une haute ligne de crêtes schisteuses qui va rejoindre le môle granitique du mont Liron par le cap Brion, Le Pas, Bonperrier, la Cam et serre de Borgne.

La montagne de l'Espérou qui borde le plateau du Lingas, offre un versant d'ubac très abrupt et rectiligne qui se prolonge à l'est par le Pic de Barette (1350m) et redescend vers le Lunda et le truc de Montaigu (747m). Plus au sud le Serre de la Tourelle domine le vallon affluent de Taleyrac



Vallée de Valleraugue et col de la Serreyrèdes vue du rocher de Gache

Des méandres granitiques et schisteux entre le Mazel et Pont-d'Hérault

Dans sa traversée du banc granitique, entre le Mazel et Peyregrosse, la vallée de l'Hérault serpente en une série de méandres étroits qui abritent des fonds alluviaux plus étroits. Dans cette section de vallée orientée nord-sud, les versants deviennent moins imposants et les adrets de chacune des croupes qui recourent la vallée offrent des positions d'abris privilégiés pour les hameaux.

En aval de Peyregrosse, la vallée rentre à nouveau dans une section schisteuse. Le fond de vallée s'élargit sensiblement et accueille des petits vergers de pommiers.



Vallée de l'Hérault sous Saint-André-de-Majencoules (le Villaret)



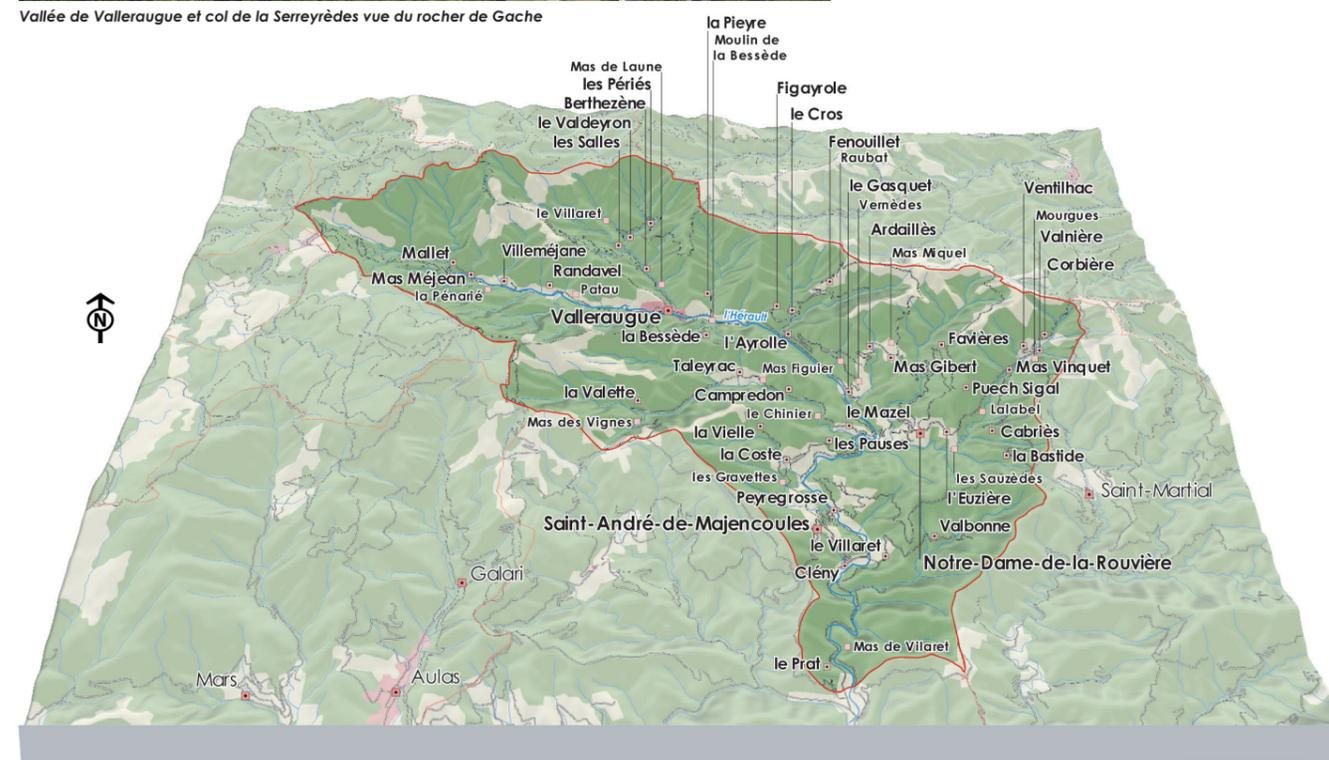
Versant et sommet du Mont Aigoual depuis les pentes de l'Espérou

L'entaille schisteuse de Valleraugue

La partie la plus amont de la vallée, dite vallée de Mallet, se termine par un grand ravin dominé par le col de la Serreyrèdes. Cette entaille offre une impressionnante et profonde perspective en V.

Cette étroite vallée schisteuse s'élargit sensiblement au niveau du village Valleraugue, à la confluence avec le ruisseau du Clarou.

À l'aval de cette perspective, l'axe de la vallée prend une orientation sud en rencontrant les granites qui prolongent le môle cristallin du Lingas vers la montagne du Liron. À l'inflexion de ces deux directions, au contact des deux roches, le fond de vallée se resserre. Cette section de fond de vallée boisée et très peu habitée isole la partie la plus haute de la vallée de son cours aval.

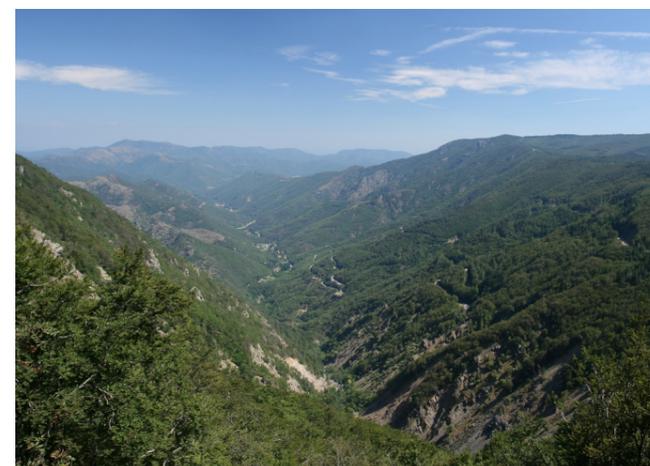


De profonds et typiques valats affluents

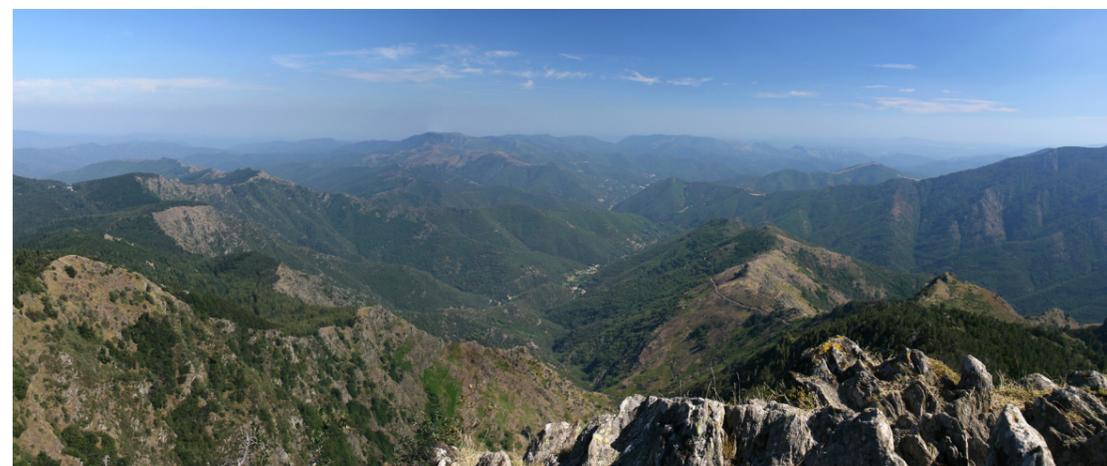
Les pentes des versants de l'Aigoual, de l'Espérou et de la Montagne du Liron qui définissent le bassin versant de cette haute vallée de l'Hérault sont retaillées par des serres aigus et des profonds vallons secondaires. Les valats du Clarou, de la Valnièrette et de Taleyrac en sont les trois principaux. Ceux de la Coulisse, de l'Homme Mort et de la Pleyre sont d'une échelle sensiblement plus modeste. Ces valats affluents constituent des sites retranchés et très individualisés. De part et d'autre des ruisseaux et de leurs minces terrasses alluviales, les pentes y sont particulièrement escarpées. Les contrastes d'exposition des versants et les tracés souvent assez rectilignes des ruisseaux y offrent des perspectives remarquables. Les hameaux et leurs terrasses agricoles caractérisent chacune de ces petites vallées.



Vallée du Clarou



Vallée de Valleraugue depuis le belvédère de la Serreyrèdes



Panorama dans l'axe les crêtes de l'Estivel et de la vallée du Clarou (vue depuis les sommets de l'Aigoual - Sentier des Botanistes)



Vallée de Taleyrac

L'Hérault et les ruisseaux affluents

L'Hérault prend source dans les bois de Prat-Peyrot. Le torrent dévale ensuite près 1000 mètres de dénivelé abrupt avant de rejoindre Mallet, dernier hameau du fond de vallée. Le site de la cascade de l'Hérault marque ces pentes sauvages et boisées. Drainant les versants du « château d'eau » de l'Aygoual pas moins de 8 gros ruisseaux et une multitude de ruisselets intermittents viennent grossir les eaux de l'Hérault sur la section décrite.

La violence de pluies d'orage qui s'abattent sur ce bassin versant très escarpé durant les « épisodes cévenols » (c'est un secteur de records nationaux en matière de cumul de pluie sur des périodes courtes) génèrent des crues sur cette section de l'Hérault. Malgré ce danger, l'utilisation de l'eau de l'Hérault par les moulins dès le moyen âge et par l'industrie manufacturière à l'âge d'or de la soie, y a façonné les paysages des berges de la rivière. De nombreux anciens ouvrages empierrés viennent endiguer le cours des eaux, en protection des terrasses de culture et du bâti, aussi bien sur l'Hérault que sur ses affluents.



L'Hérault au débouché du valat de Pieyre



L'Hérault dans les granites sous la Coste

de reboisement, complètent cette palette forestière avec des pins et des sapins exotiques, des mélèzes, des cèdres... De vieilles plantations de pin à crochet marquent la limite avec les landes et herbages des sommets.

Sur l'ubac de la montagne de l'Espérou, la vaste hêtraie des bois domaniaux de Villeméjane et de Randavel couvre la majeure partie du versant. En dessous de 800/900 mètres d'altitude, les hêtres cèdent la place aux chênes et aux châtaigniers. La crête, le long de l'ancienne draille, est marquée par la lisière des pins noirs des boisements domaniaux du Lingas.



Sapinières, hêtraies et vieux pins à crochet sous l'observatoire météorologique du Mont Aigoual

De grandes châtaigneraies et des chênaies méditerranéennes

Les châtaigneraies sont très présentes dans ces vallées. Elles couvrent les versants qui dominent Valleraugue et offrent de grands boisements, dans les valats schisteux du Clarou, de l'Homme Mort ainsi que dans la partie amont de la vallée de Taleyrac, sous le col de Peyrefiche. Ces châtaigneraies sont principalement installées sur les ubacs, les adrets secs étant plus largement colonisés par les chênes verts. Les pentes de Saint-André-de-Majencoules et Notre-Dame-de-la-Rouvière possèdent aussi de beaux couverts de châtaigniers. En aval, sur les pentes granitiques puis schisteuses qui dominent l'Hérault, la châtaigneraie devient plus ponctuelle. Les chênaies méditerranéennes forment ici la majeure partie de boisements.

Ponctuellement, au-dessus des villages et des hameaux de la vallée de l'Hérault, de petites plantations sylvicoles de résineux sont aussi souvent venues remplacer la châtaigneraie.

L'étagement des forêts de l'Aigoual

Les hauts versants de l'Aigoual et de la montagne de l'Espérou, qui cadrent la vallée, ont été au coeur des programmes de reboisement RTM de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle pour lutter contre les inondations qui ravageaient les bourgs industriels développés au fil de l'Hérault. Ces versants très escarpés offrent un remarquable étagement de boisements entre les chênaies vertes du pied de versant et les hêtraies, sapinière et pineraies d'altitude qui règnent à l'approche du sommet. Les grandes futaies de conifères de l'arboretum de l'Hort de Dieu, crée lors des opérations



Hêtraie du bois de Mas Méjean



Châtaigneraie dans la vallée du Clarou



Parcours à moutons au col de Peyrefiche et landes du serre de la Lusette

Des drailles et des landes sur les plus hautes crêtes

Les paysages de landes caractérisent la plupart des grandes crêtes schisteuses qui prolongent le Mont Aigoual vers la montagne du Liron. La grande draille de transhumance, qui relie le col de l'Asclier à Aire de Côte, chemine sur ces crêtes. À l'est des herbages et des parcs à mouton de Bonperrier, ces landes couvrent une large part des sommets pour aller rejoindre les landes de Lacam et de serre de Borgne. Ces landes se prolongent sur les serres secondaires qui redescendent au-dessus des valats de L'Homme Mort et de la Valniérette.

Le sentier des Quatre Mille Marches, qui gravit les 1200 mètres de dénivelé entre Valleraugue et le sommet de l'Aigoual, chemine aussi sur un vaste secteur de landes, entre les crêtes de l'Estivel et la Fageole

Les sommets du serre de la Lusette où court la draille collectrice éponyme, offrent aussi de grands secteurs de landes à genêt. Sur le parcours de cette draille, les herbages et landes du col de Peyrefiche constituent un site remarquable qui domine la vallée de Taleyrac et les pentes de Mandagout.

Des vergers de pommiers et des prairies dans la vallée de l'Hérault

L'ensemble de ces vallées fait partie des aires de production de la Reinette du Vigan, des oignons doux et des pèlardons des Cévennes.

De nombreux vergers de pommiers de « plein vent » animent le fond de la vallée de l'Hérault. Ce terroir comporte d'anciens systèmes d'arrosage gravitaire (béals, bassins, petits aqueducs...). Des petites prairies et quelques parcelles de maraîchage viennent compléter ces paysages agricoles soignés.



Vergers de pommiers dans la vallée de l'Hérault



Escaliers de terrasses cultivées dans la vallée du Clarou

De remarquables paysages de terrasses cultivées

Un très beau patrimoine de terrasses de culture est présent autour des villages et hameaux de pentes.

Les terrasses cultivées d'oignons doux offrent des paysages agricoles particulièrement remarquables dans la vallée de Taleyrac. Ces escaliers de traversiers cultivés ceinturent aussi les villages de Saint-André-de-Majencoules, de Notre-Dame-de-Rouvières et la plupart des hameaux des pentes granitiques. Des petits pâturages occupent plutôt les terrasses et fonds des valats schisteux.

A Valleraugue, l'adret dominant le bourg est façonné par de grands escaliers de terrasses. La partie attenante aux maisons du bourg est entretenue en jardins et vergers. Le haut de ce versant est largement reboisé de cèdres et d'accrus de chênes verts. Le bas de la châtaigneraie d'ubac, qui fait face au village, est aussi étagé sur d'anciennes terrasses.



Terrasses de culture de l'oignon doux des Cévennes à Notre-Dame-de-Rouvières



Terrasses de culture de l'oignon doux des Cévennes dans la vallée de Taleyrac

Caractères - Paysage bâti

Sites bâtis

Valleraugue, Saint-André-de-Majencoules et Notre-Dame-de-la-Rouvière

Le bourg de Valleraugue est installé au confluent de l'Hérault et du Clarou. Il présente une partie en village-rue installée de part et d'autre de l'Hérault et se développe sur l'interfluve des deux rivières. Les vieux ponts, l'alignement de hautes maisons du quai André Chamson et le temple bordant le cours endigués de l'Hérault font une grande part du caractère du bourg. Les maisons villageoise élevées sur 3 voir 4 niveaux forment un ensemble resserré dans le centre village. Des maisons de gabarits similaires viennent en continuité, en accompagnement des chemins qui prolongent le village dans l'axe des deux vallées. Quelques petits collectifs et équipements récents sont implantés en continuité, en amont du village.

Saint-André-de-Majencoules et Notre-Dame-de-la-Rouvière, les deux autres villages de la vallée, sont d'échelle beaucoup plus modeste. Ils sont perchés sur les pentes granitiques qui surplombent la vallée de l'Hérault et présentent tous deux de belles silhouettes compactes de maisons groupées autour de leur église.

Un habitat traditionnel dispersé organisé sous forme de hameaux

En dehors des villages, la vallée de Valleraugue et chacun des valats affluent accueillent un important habitat traditionnel dispersé, principalement installé sous forme de hameaux.

Cette trame bâtie, en place dès le Moyen-âge, a été confortée par l'augmentation de la population liée à l'important développement de la sériciculture et des filatures de soie qui culminera au XIXe siècle sur ces vallées.



Hameau de Saumade (vallée de Taleyrac)



Valleraugue vu depuis le rocher de Gache

Ces hameaux regroupent chacun quelques hautes maisons disposés de manière plus ou moins resserré, selon la configuration des pentes. Des terrasses de culture ou des petit plans agricoles viennent systématiquement en avant-plan de ces sites bâtis de grand caractère. A cette trame de hameaux viennent s'ajouter quelques volumes isolés de mas, d'anciens moulins et de magnaneries. Sur le secteur granitique de la vallée la densité des hameaux est nettement plus importante.

Des implantations bâties essentiellement en fond vallée dans l'entaille schisteuse de Valleraugue et dans les valats affluents

Dans l'entaille de Valleraugue, pratiquement seul le fond de vallées est habité. Dans les valats schisteux affluents, l'habitat est préférentiellement installé en pied des des adrets. Les maisons se situent au-dessus des terrasses de cultures qui aménagent souvent l'entière du fond alluvial.

Sur les versants granitiques, un habitat implanté à mi-versant sur les croupes les mieux exposées

Dans la partie granitique de cette section de la vallée de l'Hérault qui s'oriente nord sud, l'habitat est majoritairement installé à mi-versants, sur des sites de replats bien exposés au soleil, comme à Saint-André-de-Majencoules, Notre-Dame-de-la-Rouvière. Les nombreux hameaux qui animent ces pentes reprennent le même modèle d'implantation



Saint-André-de-Majencoules village perché, groupé autour de son château (d'origine XIIIe siècle remanié au XVIIIe siècle) et de son église XIXe siècle



Hameau de Villeméjane



Notre-Dame-de-la-Rouvière

Architecture

Des maisons aux volumes surélevés



Maison cévenole typique au hameau de Taleyrac

Dans les vallées schisteuses encaissées les surélévations pour les besoins de logement et de l'élevage du ver à soie au XIXe siècle caractérisent ici fortement ce bâti. L'échelle des mas et des maisons de village témoigne d'une certaine prospérité durant cet l'âge d'or de la soie. Les maisons isolées sont souvent constitués d'un grand et haut volume unique à l'aspect assez austère. Les ouvertures ordonnancent strictement les façades. Des terrasses couvertes sont parfois adjointes avec des arcades en sous-bassement. Les remises et clèdes restent dans la plupart des cas à l'écart de ces volumes bâtis. Dans les secteurs granitiques les volumes sont sensiblement plus ramassés avec des agencements de volume plus imbriqué et moins monolithiques.

Un bâti de schiste, de galets ou de granite, des tuiles canal en couverture

En dehors des bourgs les façades étant rarement enduites, la nature de la roche locale caractérise le bâti. En fond vallée les galets de rivière constituent une bonne part des maçonneries.

Les bâtis de moellons de granite au Mazel, dans les hameaux de Saint-André-de-Majencoules et de Notre-Dame-de Rouvières font place à des appareillages de schistes en amont des vallées. Comme dans l'ensemble de ces constructions traditionnelles, les ouvertures sont toujours de faibles dimensions, plus hautes que large. Leurs dimensions se réduisent aux étages supérieurs. Les triangles de décharge au-dessus des linteaux sont des éléments typiques de ces façades. A Valleraugue, les façades présentent un caractère plus urbain avec des enduits et des modénatures. Celles du quai Chamson et de la « maison des Dragons » sont parmi les plus typées.

Patrimoine

Des menhirs ponctuant les crêtes

Les menhirs implantés sur les crêtes du Mont Aigoual et le long des drailles attestent de la présence humaine dans ces vallées depuis l'époque du Néolithique.

Un riche patrimoine de bâti rural

Les hameaux et mas isolés de la vallée constituent, avec leurs bâtiments utilitaires annexes (clèdes, fours banaux...) un riche patrimoine du bâti rural. Les plus anciens éléments remontent à l'époque médiévale. Le patrimoine bâti issu de « l'âge d'or » de la sériciculture, modifiant les formes et organisation d'origine, est ici très conséquent. De beaux ensembles de traversiers entretenus mettent en valeur ces ensembles bâti.

Les douze ponts de l'Hérault

Sur cette section de vallée, l'Hérault est franchi par une douzaine d'anciens ponts en pierre. Une autre douzaine d'autre petits ouvrages en pierre franchissent les ruisseaux affluents.



Hameau des Tronquisses au-dessus de Peyregrosse

L'origine de certains de ces ponts remonte au Moyen Age. Le Pont de la Confrérie à Valleraugue daterait du Xlle siècle. Ces ouvrages ont été pour la plupart reconstruit au fil des siècles après les inondations les plus destructrices.



Pont du Moulin de la Baraque

Deux imposants bâtiments de filatures hérités de l'âge d'or de la soie, d'anciens moulins

Cette partie la plus amont de la vallée de l'Hérault comptait au milieu du XIXe siècle, à l'optimum de « l'âge d'or de la soie », près d'une quinzaine d'ateliers de filature, principalement installés le long de l'Hérault. Les anciennes filatures filature du pont de Peyregrosse et de



Ancienne filature du mazel

Novalhac au Mazel sont remarquables par leur échelle. Cette dernière a bénéficié d'une restauration de grande qualité. Un beau bâtiment d'atelier plus modeste demeure au-dessus du village de Saint-André-de Majencoules. D'anciens moulins d'origine médiévale jalonnent aussi les rivières.

Des églises et des temples XIXe siècle

L'opposition des cultes au XVIe puis la guerre de religion début XVIIIe siècle entraineront la démolition et la reconstruction successives de la plupart des églises et temples de la vallée. Les temples actuels remontent pratiquement tous au XIXe siècle. Celui de Valleraugue est mis en scène par la confluence de l'Hérault et du Clarou. Celui de Taleyrac est installé dans une église plus ancienne.

L'église de Valleraugue, de fondation romane, a été remaniée au cours des siècles et agrandie au XVIIIe siècle. Celles de Saint-André-de-Majencoules et de Notre-Dame-de Rouvières (XIXe siècle) caractérisent la silhouette de ces deux villages perchés.

L'observatoire météorologique du Mont Aigoual



Observatoire météorologique du Mont Aigoual

L'observatoire météorologique du Mont Aigoual, construit à la fin du XIXe dans le style néo-médiéval, est un élément emblématique fortement associé au massif et à la vallée de Valleraugue. Il offre un belvédère remarquable du sud des Cévennes jusqu'à la Méditerranée



Temple de Valleraugue



Pont de la Confrérie et vieilles maisons longeant l'Hérault à Valleraugue

Dynamiques d'évolution du paysage

Origines des paysages de la vallée

La constitution de la trame des bourgs et des hameaux de ces vallées, celle des paysages des châtaigneraies étagées sur les pentes, remontent au moyen âge. La grande châtaigneraie vivrière, l'olivier et la vigne sur les terrasses sèches des basses pentes, la pomme et le maraîchage sur les terres irrigables, sont alors complémentaire à l'économie pastorale liée à l'Aigoual et au passage des drailles de grande transhumance qui cheminent sur les hautes crêtes dominant la vallée.

À l'époque moderne, après les Guerres de religion, « l'âge d'or » de la soie amènera le développement de ces implantations humaines: renforcement de la trame des villages et des hameaux avec une transformation du bâti rural et l'aménagement de nouvelles terrasses agricoles irriguées qui accueillent les plantations de muriers nécessaires à l'alimentation des vers à soie. Deux importants ateliers de filatures, employant plus de cent personnes, et plus d'une dizaine d'autres, d'échelle plus modeste, s'installeront dans cette section de la vallée.

À la fin du XIX^e siècle, les programmes de reboisement du Mont Aigoual amèneront une transformation radicale des paysages dénudés des parcours dominant l'amont de la vallée.

Après le déclin de la sériciculture, la première moitié du XX^e siècle, période d'exode rural général aux Cévennes, voit un certain maintien de l'agriculture traditionnelle, qui se réoriente vers la culture de la pomme et le maraîchage sur le terroir irrigué de la vallée de l'Hérault et des traversiers des vallées secondaires. La châtaigneraie vivrière est progressivement délaissée. Sur les bas de versants secs, la chênaie naturelle concurrence les châtaigneraies non entretenues.

Sur les crêtes, le retrait de l'élevage et l'extension naturelle des boisements aux marges de la grande forêt domaniale de l'Aigoual tendent à réduire la place des anciens parcours à moutons.

Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, le développement touristique et l'attractivité pour de la villégiature contribuent notamment à la restauration du patrimoine bâti traditionnel.

Le maintien des grandes châtaigneraies

Durant les dernières décennies, la châtaigneraie délaissée s'est bien maintenue sous forme de boisements clairs sur de nombreux versants de la partie amont de l'unité de paysage. Elle est toutefois nettement colonisée par la chênaie sur les bas d'adret les plus secs. Des petites plantations sylvicoles de conifère (souvent des cèdres, et plus récemment des pins Douglas) réalisées au cours des dernières décennies sont aussi venues remplacer ces vergers au-dessus de nombreux sites bâtis de la vallée de l'Hérault.



Terrasse de culture et grand couvert de châtaigniers vers le Mas Gibert et Ardaillès



Terrasse de culture de l'oignon doux des Cévennes dans la vallée de Taleyac

La valorisation des paysages de terrasses par la culture de l'oignon doux, le maintien des espaces ouverts en fond de vallée par l'arboriculture

La culture de l'oignon doux des Cévennes, qui a bénéficié d'une AOC à partir de 2003, permet une valorisation des paysages de traversiers dans les vallées secondaires, et particulièrement celle de Taleyac. La culture des pommes (reinettes du Vigan) et l'entretien de petites prairies pour les besoins de l'élevage ovin et caprin (AOC Pélardon) ont aussi maintenu l'ouverture des fonds alluviaux de la vallée et de certains vallons affluents. A Valleraugue, les terrasses surplombant le bourg ont été délaissées par l'agriculture et sont pour partie reboisées.

Parallèlement à l'activité agricole, dans les hameaux, les propriétaires non agriculteurs qui ont très largement investis le bâti rural, entretiennent les terrasses aux abords immédiats de leurs habitations.

L'analyse comparative des cartes IGN des années 1960/70 (à la création du Parc) et celle de la fin du XX^e siècle montre que, dans l'ensemble, ces espaces ouverts se sont relativement bien maintenus sur ces vallées. À une échelle plus fine, les petits espaces agricoles ouverts dans les fonds de vallons secondaires, comme celui du ruisseau de la Coullisse, ont été assez largement reconquis par les boisements durant cette période.

Une certaine reconquête des landes par les boisements sur les hauts versants

La comparaison des cartes IGN 1960/70 avec leur mise à jour 2006/2007 fait apparaître une sensible réduction des secteurs de landes de crêtes au profit des boisements durant ces quatre dernières décennies. C'est notamment le cas sur les sommets des pentes qui joignent le serre de la Luzette au serre de la Tourelle, où les résineux des forêts domaniales du Lingas sont venus coloniser les landes. Les croupes qui rejoignent la vallée de Taleyac depuis ces sommets encore partiellement ouverte il y a quelques décennies ont été reboisés par les chênes.

De même, les boisements de chênes et parfois de pins sont largement remontés sur les hautes pentes situées sous les lignes de crêtes qui joignent l'Aigoual au col de l'Asclier. Sur ce secteur, les landes de la crête qui relie le sommet de Lacam au serre de Malaparade ont vu leur surface se restreindre. Les boisements de résineux installés sur les ubacs (vallée Borgne) ont aussi gagné du terrain et remplacé les parcours sommitaux qui accompagnaient la draille en certains points à l'est du col des Traverses.

Malgré ces phénomènes de fermeture des paysages, les landes demeurent toutefois bien présentes sur les principales lignes de crêtes qui prolongent les reliefs de l'Aigoual et de l'Espérou au-dessus de la vallée. Les paysages d'herbages et de landes des cols de Peyrefiche et de Bonperrier sont toujours entretenus par l'activité pastorale, notamment lors de la transhumance. De grands pans de landes sont aussi maintenus ouverts par le pastoralisme sur le serre de la Luzette et autour du sentier des Quatre Mille Marches.

La plantation de parcelles de résineux au-dessus des villages et hameaux de la vallée de l'Hérault

En dehors des forêts domaniales de l'Aigoual, un ensemble de petites plantations de résineux (des cèdres, parfois du pin Douglas) ont été installés durant les dernières décennies sur les terrasses des anciennes châtaigneraies dominant les villages et hameaux de la vallée de l'Hérault. Ces plantations qui ne couvrent souvent que de faibles surfaces sont notamment présentes sur l'adret dominant Valleraugue, au-dessus de Saint-André-de-Majencoules, aux hameaux de la Coste, du Mazel et sur les pentes qui mènent à Notre-Dame-de-la-Rouvière. Ces plantations de résineux ne concernent dans l'ensemble pas les hameaux implantés dans les vallées affluents.

Une préservation du caractère de la majeure partie des sites bâtis anciens

Dans cette vallée très attractive pour le tourisme, les villages et hameaux ont été dans l'ensemble très préservés des phénomènes de mitage par de la construction pavillonnaire. Le bâti traditionnel rural a été réinvesti et restauré pour une grande part en résidence secondaire (plus de la moitié des logements sur la commune de Valleraugue).

La construction de quelques pavillons le long de la RD986 ainsi que sur les terrasses agricoles de Valleraugue, Saint-André-de-Majencoules et de certains hameaux

Avant les années 1970 la vallée ne comportait aucun habitat pavillonnaire. Durant les quatre dernières décennies, quelques pavillons ont été implantés dans les espaces agricoles à proximité des villages de la vallée. Ces constructions restent peu nombreuses. Les plus anciennes (années 1970/1980) sont plutôt situées en bordure de la route départementale 986, en amont de Pont d'Hérault, au niveau de Villeméjane et, pour quelques-unes, au départ du vallon du Clarou.



Bâti pavillonnaire en bordure de la départementale 986 en amont de Pont d'Hérault

Plus récemment, des pavillons sont venus s'implanter sur les terrasses agricoles attenantes aux villages et hameaux. À Valleraugue ce bâti s'est installé sur l'adret dominant la partie ouest du bourg (quelques maisons sont actuellement en construction). À Saint-André-de-Majencoules et au Mazel, des pavillons ont notamment été construits en avant-plan des fronts bâtis anciens.

L'implantation de hangars pour les besoins de l'agriculture

Ponctuellement des hangars agricoles ont été implantés sous les hameaux de la vallée de Taleyac. Ces bâtiments de taille assez modeste, mais sans qualité architecturale, sont relativement perceptibles dans ces fonds agricoles très ouverts. Un élevage avicole regroupe aussi quelques hangars dans les boisements au-dessus du ruisseau du Reynus, en amont du Mazel.

Quelques hangars industriels récents de volume plus conséquent se sont aussi installés le long de la route départementale 986, sous les pentes de Saint-André-de-Majencoules.

L'installation de trois petits terrains de camping

Trois terrains de camping se sont installés sur ce linéaire de vallée de l'Hérault. Ces équipements, implantés en bordure du cours d'eau dans d'anciens vergers sont assez modestes et restent discrets dans le paysage.



Vergers de pommier et hangars d'activité le long de la RD986 (Les Quatre Chemins)



Urbanisation pavillonnaire récente sur les anciennes terrasses agricoles dominant Valleraugue



Urbanisation pavillonnaire récente et hangars agricoles sur les terrasses en avant-plan de Saint-André-de-Majencoules

Enjeux paysagers

Enjeux paysagers généraux

La vallée possède un riche patrimoine de sites bâtis traditionnels très préservés. Une petite activité agricole dynamique met en valeur les traversiers et les fonds de vallée attenants à ces sites. Comme partout en Cévennes, la préservation de ces paysages bâtis remarquables et le maintien des paysages agricoles sont des enjeux paysagers essentiels pour ces vallées.

La mise en valeur de la châtaigneraie et le maintien des espaces de landes sur les crêtes, le long des drailles de transhumance, font aussi partie des grands enjeux paysagers communs aux serres et valats cévenols.

Agriculture, forêts et espaces naturels

Maintien des espaces agricoles ouverts en fond de vallée et des paysages de traversiers cultivés

Les espaces agricoles des fonds de vallées et ceux des cultures sur traversiers offrent des secteurs de grande qualité paysagère. Ces petits espaces ouverts et entretenus sont au cœur du caractère des paysages de ces vallées. Il convient de maintenir cette qualité de paysage liée au patrimoine et à l'activité agricole. La protection de ces espaces agricole de toute urbanisation diffuse fait partie de ces enjeux.

Restauration du patrimoine des traversiers

Les plantations forestières de résineux et les accrues naturels tendent à estomper la présence de secteurs d'anciens traversiers au-dessus de Valleraugue et d'autres villages et hameaux de la vallée. La remise en valeur de ces terrasses, après les coupes de ces boisements, pourrait passer par la replantation de vergers d'olivier, de châtaigniers ou d'autres fruitiers.

Valorisation des paysages de la châtaigneraie

Les anciennes châtaigneraies se sont bien maintenues sur de nombreux versants. Cet élément central de l'identité cévenole pourrait faire l'objet de mises en valeur ponctuelles, notamment sur les secteurs situés aux abords des lieux habités et en bordure des voies.

Contrôle des boisements et accrues des pineraies

Les hêtraies et les boisements de grands conifères, notamment les sapinières des forêts domaniales de l'Aigoual offrent une riche palette de paysages forestiers d'altitude. Les plantations de pin noir des rebords de la montagne de l'Espérou sont quant à elles nettement moins attractives en termes de paysage et de milieu naturels. Ces pins ont de plus une très forte propension à coloniser les espaces ouverts de ces crêtes. Dans le cadre des programmes sylvicoles, il serait intéressant de favoriser dans ces pineraies, le retour d'essences forestières spontanées en mélange. Une gestion en forêt jardinée permettrait aussi de donner un aspect plus naturel à ces boisements et d'y favoriser des écosystèmes plus riches. Des opérations d'abattage de vieilles plantations de pins dépérissants, au profit de la hêtraie spontanée, vont actuellement en ce sens sous les crêtes du Mont Aigoual.



Landes sur les crêtes schisteuses au-dessus de Bonperrier



Herbages et landes au col de Peyrefiche



Terrasses de cultures et châtaigneraie de la vallée de Taleyrac



Enrésinement des pentes sous Notre-Dame-de-la-Rouvière



Vergers de pommier dans la vallée de l'Hérauld (les Pradas)

À l'étage du chêne et du châtaignier, les quelques plantations sylvicoles de conifère apparaissent aussi assez banalisante au regard des paysages identitaires de la châtaigneraie cévenole. Pour ces pentes relativement préservées de l'enrésinement, il paraît important, de ne plus réaliser, de plantations de conifères et de contrôler les accrues.

Préservation des landes sur les parcours de crêtes

Les secteurs de landes de crêtes font partie du patrimoine de paysages identitaires cévenols. Ces landes qui accompagnent, ici parmi les plus hautes crêtes du Parc, contribuent à l'attractivité des itinéraires de randonnée ainsi qu'à la diversité des milieux naturels et des paysages au-dessus de ces vallées très boisées. Il convient de préserver ces espaces de landes de la fermeture par les accrues de conifère.

Aménagements routiers

Préservation/amélioration de la qualité paysagère des abords de la RD986

La RD986, route d'accès principale au massif de l'Aigoual, est une voie à gabarit parfois assez conséquent aménagée selon les standards de ce type d'équipement (glissières de sécurité, aires d'arrêt...).

Pour éviter une banalisation des abords de cette voie, il convient de préserver et de mettre en valeur les éléments anciens qui l'accompagnent et participent à la qualité de perception des paysages de la vallée (murets de pierre, parapets, alignement d'arbres...).

Quelques améliorations pourraient être apportées, notamment la plantation d'arbres de hautes tiges aux entrées de Valleraugue, ainsi qu'au niveau les linéaires de façades des quelques bâtiments d'activités qui longent la voie. L'aspect de certaines aires d'arrêt pourrait être amélioré, dans la vallée avec notamment « l'habillage » des points de tri sélectif et dans la montée sur les belvédères, avec quelques plantations, de la signalétique et en gérant l'emplacement des stocks d'agrégats pour le traitement hivernal des chaussées.

La gestion des préenseignes commerciales est aussi un enjeu paysager sur cet axe passant. Leur présence n'est heureusement que très ponctuelle sur ce linéaire routier. Quelques points particuliers mériteraient toutefois d'être retraités (charte à mettre en place)



Préenseignes en bordure de la RD986



Hameau de Corbière (valat de la Valniérette)

Patrimoine bâti et urbanisme

Gestion des extensions villageoises en protégeant l'identité des sites bâtis traditionnels

Le développement d'un habitat pavillonnaire diffus aux abords des villages a commencé à banaliser certains sites. Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, les éventuels développements villageois sont à prévoir en évitant toute dispersion du bâti dans les espaces agricoles et sur les traversiers. Les espaces qui dominent ou qui viennent en avant-plan des sites bâtis anciens (terrasses agricoles) doivent être protégés en priorité. Dans les hameaux, la restauration, voire l'extension des bâtiments existants, est à recommander plutôt que l'implantation de constructions neuves.

Dans le cas d'extensions, la volumétrie du bâti proposé, doit être en cohérence avec les gabarits du bâti traditionnel, on évitera notamment les volumes de plain-pied, sans rapport avec les gabarits de l'habitat cévenol. Il en va de même pour les autres éléments de l'aspect architectural des constructions (ordonnancement des ouvertures, choix des matériaux de façade et de couverture...)

Protection et valorisation du bâti traditionnel

Le bâti traditionnel de cette unité de paysage a bénéficié d'opérations de restauration de qualité, préservant un fort caractère à chacun de ces lieux. Une gestion stricte des opérations de réhabilitation, d'agrandissement et de la constructibilité autour de ces lieux doit être maintenue pour préserver l'intégrité du caractère de ces sites bâtis dans leur environnement rural original (traversiers...). Ponctuellement des réseaux aériens viennent en premier plan des hameaux, des travaux d'enfouissement de ces lignes seraient à envisager (Taleyrac...).

Valorisation des éléments du petit patrimoine bâti

Un certain nombre d'anciennes clèdes, de moulins, d'ouvrages hydrauliques, mais aussi des ensembles de terrasses abandonnées et d'autres petits ouvrages utilitaires traditionnels, parfois délaissés, tendent à disparaître. Des actions visant à les remettre en état pourraient être programmées dans le cadre de chantiers d'insertion ou d'autres opérations collectives.



Hameau de Mallet



Taleyrac



Le Mazel